

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2-3	ENVIRONNEMENT ET LECTURE	Page 14
AIRE DE JEUX	Page 4	ASSOCIATIONS	Pages 15-19
LE CIMETIÈRE	Page 5	INFOS PRATIQUES	Pages 20-24
ARTISTE À PIERRY	Page 6	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 25
NOËL DU PERSONNEL	Page 7	ÉTAT CIVIL - CRÈCHES	Page 26
COLIS DES SENIORS	Page 8	NUMÉROS UTILES	
CLASSE DE NEIGE	Page 9		
ALSH ET MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Pages 10-13		

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

La période des vœux est toujours un moment chaleureux et l'occasion de se remémorer les bons instants de l'année écoulée tout en espérant le meilleur pour l'an qui s'ouvre à nous. Aussi, en ce mois de janvier, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2026, pour vous et vos familles. Des vœux de santé avant tout autre chose, car la santé est notre bien le plus précieux même si on ne le comprend pleinement que lorsque cette santé vient à nous oublier quelque peu.

Dans un contexte national et international très compliqué sur le plan politique, socio-économique et climatique, je voudrais aussi formuler des vœux de solidarité et fraternité et espérer que les guerres, conflits et catastrophes laissent la place à ce bonheur auquel chacun d'entre nous a droit.

Je viens, comme à chaque parution, vous apportez quelques nouvelles de la vie et de l'activité municipale.

Si 2025 aura été l'année de mise en service pleine et entière du City et de son parc, venant répondre aux attentes des plus jeunes mais aussi de bon nombre d'entre nous, et compléter l'offre en matière d'équipements sportifs, nombre d'autres actions et projets a jalonné notre quotidien, 2026 commence avec la reprise de nos travaux de voirie, voirie communale après ceux réalisés dans les chemins sillonnant le coteau.

Les premiers travaux de cette année 2026 permettront de restructurer le parking du 17 rue du Général de Gaulle. Redessiné, légèrement agrandi tout en conservant un espace vert au droit des places de parking, il verra le portique rafraîchi et repositionné afin de sécuriser l'accès à cet espace.

En ce début d'année, suivront les travaux de la rue de la Marquetterie qui ont été maintes fois retardés par la problématique de collecte des eaux de surface sur la partie haute de la rue. Nous ne pouvions pas engager les travaux sans trouver et apporter une solution à ce désordre. En partenariat avec l'Agglo, le nécessaire a pu être mené à bien. La période des expéditions par les viticulteurs en fin d'année et les congés dans le monde des travaux publics ont également eu une incidence sur notre calendrier.

Les travaux de voirie 2024-2026 ont été modélisés et les analyses préalables des couches de roulement enrobés nous ont été remises. La présence de HAP (produits polluants) dans les enrobés sur certains axes de circulation va nécessiter un traitement spécifique et sera source d'un surcoût que la commune devra prendre en compte dans le plan de financement.



Les corrections sont en cours et le projet n'est nullement remis en cause. Précision est faite que les HAP ne sont pas dangereux à l'état statique mais ils doivent suivre un protocole lié à la prévention des risques sanitaires, protocole mis en place par les autorités.

Je remercie le conseil municipal qui a validé ces projets structurants tout comme celui de la vidéo protection.

Après quelques travaux sur les écoles menés au cours de l'été, d'autres travaux ont fait l'objet de devis mais ils ne pourront être mis en œuvre que pendant les vacances scolaires. Il en est de même pour le parking de la cour des services techniques qui connaît une très forte affluence, notamment aux heures d'entrée et sortie d'école. L'intégration au bâti environnant est de mise, tout comme pour l'accès à la cour arrière de l'école élémentaire ainsi que la liaison entre nos deux écoles via le gymnase.

Notre cimetière communal accueille désormais un nouvel espace funéraire qui permettra aux familles et amis de défunts de pouvoir se recueillir dans un environnement dédié, au droit des cavurnes. Nous avons profité de ces travaux pour engager une réhabilitation du mur d'enceinte de notre cimetière afin de préserver la structure de cet édifice. Ces travaux sont à mener par tranches pour ne pas bloquer les accès lors de cérémonies funéraires, tout comme pour les travaux de rénovation et création des allées.

Je voudrais remercier les élus qui m'ont accompagné et ont œuvré au quotidien à mes côtés, à la Mairie mais aussi sur le terrain.

Mes remerciements s'adressent également aux personnels de notre commune qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous. Je ne puis oublier les bénévoles qui nous apportent leur aide, notamment lors des plantations, pour rendre notre village encore plus accueillant et agréable pour y vivre.

Pour conclure mon propos, permettez-moi de vous renouveler mes vœux pour 2026. Que cet an nouveau vous accorde la santé et la réussite dans vos projets personnels et professionnels, tout en ayant une pensée pour celles et ceux qui souffrent à travers le monde.

Que cette année soit celle de la solidarité, de la tolérance pour que chacun puisse vivre librement et connaître le bonheur.

Bonne lecture à vous et avec mes amitiés.

Éric PLASSON, Maire de PIERRY



Pendant une vingtaine d'années nos enfants ont pu profiter de l'aire de jeux installée dans le jardin de l'Hors du Ru. Cet équipement a été le lieu de grandes découvertes et de joyeux instants pour la jeune génération mais, au fil des ans et des saisons, les jeux sont désormais devenus fatigués et obsolètes.

Aussi, depuis quelques jours une entreprise intervient pour les remplacer par des nouvelles structures, aux couleurs gaies et chatoyantes avant la mise en place d'un sol amortissant lui aussi coloré, pour rappeler le vert de Dame Nature et le bleu de nos rivières.



La pose de ce sol spécial nécessite une mise en œuvre particulière et méticuleuse.

Nul doute que ce nouvel espace sera le lieu de grandes et nouvelles aventures pour nos enfants et que les parents pourront apprécier la quiétude du lieu. Ils y créeront des histoires de pro, ludiques et pleines de rires et joies.

Une petite table de pique-nique vient compléter cette offre pour partager de savoureux goûters avec les petits amis et se reposer après avoir profité de ces installations.

Nous vous informerons de la mise en service de cette nouvelle aire car nous devons attendre la fin des travaux et le passage du bureau de contrôle qui validera la conformité de ces équipements. C'est pour cette raison que le site est cerclé par des barrières de chantier. Même si les jeux sont posés, ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour le moment.

Nous invitons les parents à respecter cette consigne pour le bien et la sécurité des enfants.

Éric PLASSON, Maire de PIERRY



Création du nouvel espace cinéraire

Comme on vous l'avait annoncé précédemment il est composé :

- d'espaces concédés pour l'inhumation des urnes, 38 cavurnes pouvant recevoir jusqu'à 4 urnes.
- d'un espace aménagé pour la dispersion des cendres qui comprend un puits de dispersion en granit, une stèle « Jardin du souvenir » et un banc également en granit permettant aux familles de se recueillir.

Maintenant que les gros travaux sont terminés nous allons pouvoir continuer la création des allées gravillonnées dans ce nouvel espace et les allées avoisinantes.



Entretien et Nettoyage des concessions

Conformément à la réglementation funéraire, les concessionnaires ou leurs ayants-droits sont tenus d'assurer l'entretien de leur sépulture (Lieu où est déposé le corps d'un défunt) ainsi que de l'entourage de la tombe.

Les agents du service des Espaces verts assurent l'entretien des espaces communs du cimetière. Toutefois, ils ne sont pas autorisés à désherber les tombes individuelles.

Une attitude responsable de chacun des visiteurs permet de préserver l'harmonie du site et de valoriser les efforts fournis par la commune.

Francine LEBERT, Adjointe



Artiste peintre de PIERRY : Francis MONVOISIN

Notre village abrite des personnes qui s'adonnent avec passion à l'Art.

Artiste peintre de talent depuis quarante ans, Monsieur MONVOISIN a réalisé de nombreuses toiles qui ont été exposées dans diverses manifestations.

Il a souhaité offrir cette œuvre à la Mairie de PIERRY pour témoigner de son attachement à notre village et, comme il le dit lui-même, « laisser une trace de notre vie pour ceux qui nous suivront ».

Ce tableau reprend les grands symboles identitaires de PIERRY avec l'évocation du Frère Jean OUDART et de Jacques CAZOTTE : la plume, l'encrier et les manuscrits pour Jacques CAZOTTE l'écrivain, la bouteille, la flûte de Champagne et les grappes de raisin pour le Frère OUDART, la bougie pour descendre à la cave ou rédiger quelques lignes d'un ouvrage, sans oublier notre Dame Nature avec les fleurs et la mésange.

Je remercie, en mon nom, en celui de la Municipalité et de tous les habitants de notre village, Monsieur Francis MONVOISIN pour cette donation à la Commune d'un de ses tableaux.

Dès les travaux de l'encadreur achevés, la toile viendra prendre place dans l'Accueil de la Mairie afin que chacun puisse profiter de ce tableau, apprécier le travail de l'artiste et, qui sait, faire naître des vocations.

Mille mercis à vous Monsieur MONVOISIN , en notre nom à tous.

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



Comme chaque année, Monsieur Éric Plasson, Maire de Pierry, accompagné des membres du Conseil municipal, a convié l'ensemble des agents communaux au traditionnel Noël du personnel. Cette rencontre s'est tenue le vendredi 19 décembre, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



À cette occasion, Monsieur le Maire a présenté les nouveaux venus : Gwendolyn SELLIER, ATSEM, Rudy GADRET, Agent de maîtrise, Mathilde HEBERT, Agent d'animation et Sabine JACQUINET, Agent technique.

Il a tenu à remercier sincèrement chaque collaborateur pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli tout au long de l'année au service de la commune et de ses habitants. Il a également rappelé les actions menées par les différents services municipaux, tout en évoquant les projets à venir.



Chaque agent a reçu un présent en signe de reconnaissance de la Municipalité puis la soirée s'est conclue autour d'un cocktail dînatoire et du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et propice aux échanges.

La Municipalité adresse à l'ensemble du personnel communal ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi qu'une excellente santé à eux et à leurs proches.

Françoise SOL, Adjointe

Comme chaque année, notre commune a célébré les fêtes de fin d'année aux côtés des seniors du village, dans un esprit de convivialité et de partage.

Le mercredi 17 décembre 2025, pas moins de 17 bénévoles se sont mobilisés pour confectionner et emballer 198 colis destinés aux habitants de plus de 70 ans. Le lendemain après-midi, 9 bénévoles ont préparé le goûter et accueilli 85 personnes venues partager un moment festif autour de café, chocolat chaud, brioche et champagne.



L'après-midi a été joyeusement animé par les enfants de la garderie qui, après l'école, sont venus présenter de petites saynètes pleines d'humour, soigneusement préparées avec leurs animatrices. Ces mignons petits clowns ont bien fait rire l'assemblée.

Pour clore cette rencontre, les enfants ont également participé à la distribution des colis aux personnes présentes.

Le lendemain matin, les membres du conseil municipal, accompagnés de bénévoles, ont assuré la remise des colis restants aux aînés qui n'avaient pas pu se déplacer.

Nous donnons désormais rendez-vous aux habitants de plus de 67 ans pour le traditionnel repas des aînés.

En 2026, celui-ci aura lieu plus tôt que d'ordinaire en raison des élections municipales : il se tiendra le **dimanche 8 février à partir de 12h30**.

Françoise SOL, Adjointe





C'est une tradition à laquelle nous sommes profondément attachés.

Les enfants de CM2 se sont rendus du 17 au 23 janvier aux "CARROZ D'ARACHES" pour une classe de neige qui permet de profiter des plaisirs de la montagne tout en gardant un lien avec l'enseignement, mais aussi découvrir la vie en société dans un cadre merveilleux et ... sans les parents.

Samedi 17 janvier à 6h00, ils étaient tous là, en présence de Madame LEBERT et de Monsieur le Maire, pour charger les bagages, embrasser les parents avant le grand départ, les yeux un peu rougis par le manque de sommeil ou le versement de quelques larmes ... chez certains parents aussi.



Après un voyage en bus, ils ont pu profiter des installations du centre d'accueil où un espace dédié et personnalisé a permis à chacun de retrouver ses camarades.

Encadrés par les moniteurs de la station, ils ont pu améliorer la technique du planté de bâton, découvrir la nature lors d'une sortie avec un animateur nature, la patinoire, le métier de pisteuse et les spécialités gustatives de la région sans oublier le marché du village

Nous remercions Madame SZYMCZAK, professeur des écoles et Élodie, notre agente municipale qui ont accompagné et encadré ce groupe de joyeux écoliers sur les pentes enneigées des Alpes.

Un grand merci à tous les intervenants, accompagnateurs, chauffeurs, moniteurs de la station et personnels du centre qui, chaque année, permettent aux enfants de s'ébattre dans un univers de neige et montagnes, séjour qui laissent des merveilleux souvenirs, à jamais gravés dans leur mémoire.

Francine LEBERT, Adjointe aux affaires scolaires
Eric PLASSON, Maire de PIERRY.





L'automne s'est installé et l'équipe d'animation s'est préparée à accueillir les enfants pour la première période des vacances d'octobre. À l'approche d'Halloween, l'occasion était idéale pour travailler avec les enfants autour de ce thème, tout en explorant les couleurs et les richesses de l'automne. Le titre de notre programme s'est donc imposé comme une évidence : « Hallotomne ». Au total, 37 enfants ont participé à cette semaine riche en activités et en découvertes : bricolages, jeux sportifs, grand jeu...



Dans la continuité de nos mercredis récréatifs, l'équipe a également souhaité faire découvrir aux enfants l'univers artistique du cirque.

Nous sommes ainsi partis à Bussy en Othe à la rencontre de la Troupe Utopia. À notre arrivée, les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque à travers des ateliers de jonglerie et d'acrobatie, faisant appel à leur adresse et à leur équilibre. La journée s'est conclue par la présentation d'un spectacle époustouflant, qui a émerveillé petits et grands.



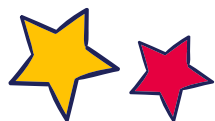
Pour clôturer cette belle semaine, les grands (6-11 ans) ont préparé de délicieux petits sablés en forme de fantômes pour le goûter de tous les enfants. En remerciement, les plus jeunes (3-6 ans) ont interprété des chansons sur le thème d'Halloween et de l'automne. Pour l'occasion, tous les enfants étaient déguisés, et la journée s'est terminée dans la joie par un bal masqué.



Un grand merci à l'équipe d'animation pour cette semaine riche en partages et en découvertes, ainsi qu'aux enfants pour leur participation active et leur enthousiasme tout au long des activités.



Fanny COUSIN, Directrice Péri-scolaire-Extrascolaire



Avant la rentrée scolaire de septembre, l'équipe d'animation s'est réunie afin de définir le nouveau thème de la première période des mercredis récréatifs. Nous avons choisi de faire découvrir aux enfants l'univers artistique du cirque.

À cette occasion, l'équipe a proposé diverses activités manuelles telles que la création de chapeaux, de cravates et de chaussures de clown. Des activités sportives axées sur l'équilibre et la jonglerie étaient également mises en place, ainsi que la mise en scène de saynètes sur le thème du cirque.

Cette représentation théâtrale, travaillée sur plusieurs séances, a permis d'organiser et de célébrer la fin de l'année à travers une rencontre intergénérationnelle.



Pour clôturer cette belle période, et n'ayant pas pu nous déplacer début juillet en raison de la canicule, nous avons organisé une visite à l'Asinerie de Prouilly le 8 octobre 2025.

L'objectif de cette sortie était de faire découvrir aux enfants le monde des équidés. Contrairement aux idées reçues, nous avons rencontré un animal sensible, attachant et proche de l'être humain.

Le temps d'une journée, les enfants ont pu s'occuper des ânes et apprendre à les respecter, découvrant ainsi un animal autrefois très exploité. Cette visite a été une véritable initiation et une action de sensibilisation à la cause animale.



Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire

La deuxième période des mercredis récréatifs, qui s'est déroulée du 5 novembre au 17 décembre 2025, était consacrée aux sciences. L'équipe d'animation a choisi de travailler autour des phénomènes climatiques, en particulier la météo et les saisons. Les activités proposées ont été riches et variées : bricolages manuels, expériences avec les éléments naturels, ainsi que la découverte de phénomènes climatiques spectaculaires tels que les aurores boréales.



Le 10 décembre 2025 a été une journée de sensibilisation et d'engagement pour les enfants que nous accueillons lors de nos mercredis récréatifs. En partenariat avec notre projet éducatif, la Communauté d'Agglomération d'Épernay nous a proposé un atelier autour du thème du recyclage, en leur permettant de fabriquer des décorations de Noël. Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'inspiration et ont réalisé de jolies créations à accrocher dans leurs sapins. Cette belle action visait à sensibiliser les jeunes au recyclage et à la lutte contre le gaspillage.



Dans l'après-midi, les enfants ont été invités à l'inauguration de la plaque "Ici, commence la Mer", installée au Jardin de l'Hors du Rû. Cette démarche a pour objectif de sensibiliser la population, ainsi que les plus jeunes, à la protection et à la préservation de l'eau. Une belle occasion de renforcer l'engagement de tous face aux enjeux environnementaux.



Pour clore cette journée, le Lions Club d'Épernay a offert à notre service périscolaire un théâtre en papier appelé kamishibai.

Cet outil permettra de raconter des histoires aux enfants, mais aussi de leur apprendre à le manipuler et à créer eux-mêmes leurs propres récits.

Un grand merci à Madame Sol et à Monsieur Vieillard, président du Lions Club d'Épernay pour cette belle initiative et ce magnifique présent.

Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire



Clap de fin sur la fin de l'année

Le mois de décembre est propice à la magie et à la création de bricolages féeriques.

Lors du dernier mercredi récréatif, les enfants ont confectionné de jolis objets afin de décorer et d'illuminer les derniers jours des fêtes de fin d'année. Ils ont également eu la surprise de recevoir un goûter offert par Monsieur le Maire.

Tout au long du mois, notre lutin farceur est revenu au Chai pour apporter joie et rigolades. Il est ensuite reparti vers le Pôle Nord avant les vacances.

Et quelle ne fut pas notre surprise au retour des vacances ! De nombreux cadeaux attendaient les enfants, déposés sous le sapin. Ils étaient ravis et émerveillés par cette belle générosité.

Un grand merci à la Municipalité pour ces jolis présents dont les enfants pourront pleinement profiter au périscolaire.



Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire

Le mercredi 10 décembre, la commune a célébré un double événement organisé par Monsieur le Maire en collaboration avec le Lions Club Épernay. Engagés dans la sensibilisation à l'environnement et l'éducation des jeunes, les Lions ont offert à la commune une plaque "Ici commence la mer", désormais installée au Parc de l'Hors du Rû près du Cubry, ainsi qu'un ensemble butaï-kamishibai destiné aux enfants de la garderie.

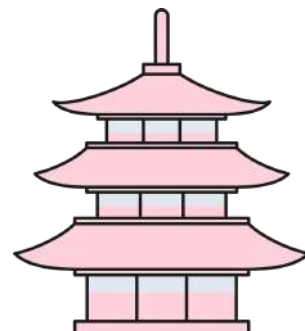
Lors de la cérémonie d'inauguration, les enfants étaient présents et ont activement participé à la remise de la plaque. Leur présence avait une dimension symbolique forte car ce message environnemental leur est directement adressé, tout comme à l'ensemble des habitants. Le maire a rappelé que cette plaque avait pour vocation de sensibiliser petits et grands au devenir des déchets : tout ce qui est jeté ici finit dans la mer. Ensemble, nous pouvons protéger notre environnement.



Françoise SOL, Adjointe

Après ce moment citoyen, les enfants ont accueilli les membres du Lions dans leur espace de garderie pour découvrir le butaï-kamishibai, petit théâtre d'images japonais offert par le club. Ils ont assisté à une première lecture animée, mêlant histoires, expressions artistiques et découverte culturelle, au grand bonheur des équipes éducatives.

Le maire a remercié chaleureusement le Lions Club Épernay pour ces dons qui s'inscrivent pleinement dans les valeurs de transmission, de sensibilisation et de citoyenneté que la commune souhaite porter.





LES SARMENTS ARGENTÉS

Voici encore une année qui se termine et nous avons partagé beaucoup de joie entre le repas du Beaujolais, la sortie au père Matthieu et pour clôturer l'année un superbe cabaret le 14 décembre.

63 personnes y ont participé et ont été enchantées aussi bien par le spectacle que par le repas. Nous avons commencé 2025 avec 119 adhérents et 9 nouveaux adhérents nous ont rejoints. L'ensemble du bureau est très heureux de voir leurs efforts récompensés.



Notre assemblée générale s'est tenue le lundi 26 janvier à la salle des fêtes de Pierry : nous avons fait le point sur l'année 2024 et nous avons présenté notre calendrier prévisionnel. Un verre de l'amitié a été servi ainsi que la galette des rois à l'issue de la réunion.

Les personnes qui n'ont pas pu participer à la réunion auront toujours la possibilité de passer à la salle Le Chai de 14h à 18h. Nous serons très heureux de les accueillir.

Le président, Joël LALIN, Joëlle PERTOIS la trésorière, Danièle PERTOIS la secrétaire, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025 et vous remercient de votre confiance.



Joël LALIN, Président

Bonne
année



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Une nouvelle année commence, et l'association Les Loisirs de l'Âge d'Or de Pierry vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, joie et de nombreux moments à partager... sans oublier quelques pas de danse pour garder la forme !

Justement, notre grand bal de fin d'année a prouvé que bonne humeur et énergie n'ont pas d'âge. La salle était pleine, la piste animée, et certains ont même montré qu'ils avaient encore plus de rythme que leurs petits-enfants ! Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont fait de cette soirée un vrai succès.

Et ce n'est pas fini ! Nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée Générale, le mardi 4 février à 15h, à la salle des fêtes de Pierry. Ce sera l'occasion de faire le bilan, de découvrir les projets à venir et, bien sûr, de partager un bon moment ensemble. Promis, pas d'examen à la fin... seulement de la convivialité !

Nous espérons vous y voir nombreux. Votre présence est la plus belle récompense de notre engagement.

À très bientôt,



Bruno Delière
Président des Loisirs de l'Âge d'Or de Pierry



Bonne Année



ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Chères Pierrytières, chers Pierrytiers,

En ce début d'année 2026, l'Entente Sportive des Coteaux Sud souhaite adresser à l'ensemble des Pierrytières et Pierrytiers, ainsi qu'à la municipalité de Pierry, ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux habitants de la commune pour leur soutien constant tout au long de l'année. Votre présence lors des rencontres, vos encouragements, votre confiance et votre attachement à notre club sont une source de motivation essentielle pour nos joueurs, nos joueuses, nos éducateurs et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire vivre l'Entente Sportive des Coteaux Sud.

Nous remercions également très sincèrement la mairie de Pierry (Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et l'ensemble des agents communaux) pour leur accompagnement, leur disponibilité et leur soutien précieux. Grâce à cette collaboration, notre club peut continuer à se développer, à accueillir les jeunes comme les moins jeunes, et à promouvoir les valeurs du sport : le respect, la solidarité, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

L'année 2026 s'annonce pleine de projets, de défis sportifs et de moments de convivialité. Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver nombreux tout au long de l'année au bord des terrains, lors des différentes rencontres et manifestations sportives, afin de partager ensemble de belles émotions et de faire rayonner notre commune.

Au nom de l'Entente Sportive des Coteaux Sud, nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité, et vous adressons nos meilleurs vœux pour une très belle et heureuse année 2026.

Sportivement,

Rudy GADRET

Président de l'Entente Sportive des Coteaux Sud





Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay

1 Ter, rue Cazotte 51530 PIERRY

www.aicse.fr

07.82.35.81.17

Nous avons repris nos activités 2026 le lundi 12 janvier.

L'accès se fait toujours par le grand portail. Une sonnette a été installée pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Les sessions se déroulent sur 2 heures les mardis ou jeudis (matin ou après-midi). Elles accueillent des adhérents de différents niveaux (débutants, intermédiaires et confirmés).

N'hésitez pas à nous contacter par courriel contact@aicse.fr ou téléphone 07 82 35 81 17 pour plus d'informations

En mars 2026 : début des modules spécifiques sur 5 à 8 semaines, 2 heures par semaine.

Linux : à partir du mardi 3 mars de 18h à 20h, 6/7 séances.

Formulaires Administratifs : à partir du vendredi 6 mars de 14h à 16h, 6 séances.

Retouche Photo : montage-manipulation d'images
: à partir du mercredi 11 mars de 18h à 20h, 8 séances.

Et dans le courant de l'année 2026 :

Tableur : Excel – Calc
: le jeudi de 18h à 20h

Sécurité : en mars/avril de 18h à 20h

Le Repair Informatique : l'environnement informatique, matériel, logiciel.....
: ouvert à tous, le samedi matin environ 1 fois par mois

La 3D

La découpe laser

Smartphones : Androïd, Apple

Et plus... en fonction des demandes.....

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter rapidement.

Notre Assemblée Générale : Jeudi 19 mars 2026 à partir de 18h30
à la salle des fêtes de Pierry

Vous avez des compétences en informatique, vous souhaitez partager votre savoir-faire ?
Rejoignez l'équipe des animateurs de l'AICSE et contribuez à enrichir nos activités !

L'Équipe des Animateurs

Anim'Pierry.

En ce début d'année 2026, toute l'équipe d'Anim'Pierry vous adresse ses vœux de santé, de bonheur et de convivialité, avec l'envie renouvelée de partager ensemble de beaux moments tout au long de l'année.

En 2025, le programme fut bien rempli : en mars, un repas dansant, avec au menu du poulet basquaise ; en mai, la Bière en Fête ; en juin, la buvette de la fête patronale, puis le salon du bien-être ; en septembre, la remise de notre don aux coopératives scolaires de Pierry.

Enfin, comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnel Repas des Vendanges au Château de Pierry. Le 12 octobre dernier, 160 convives ont dégusté la potée champenoise concoctée par la Boucherie de Pierry et servie par les membres de l'association. Le spectacle transformiste du cabaret Les Talents Aiguilles a remporté un vif succès !

Notre programme pour l'année 2026 a débuté le 10 janvier avec une nouveauté : une soirée dansante karaoké au Domaine Miltat qui a rassemblé près de 120 participants. Animée par El Maestro, la soirée a permis à chacun de monter sur scène pour chanter, tout en profitant de la piste de danse. La restauration était assurée par la brigade de l'association et la galette des rois préparée par le Fournil de Pierry.

Pour la suite, nous avons déjà prévu le salon du bien-être le dimanche 26 avril à la Salle des Fêtes. Et d'autres événements sont en préparation.

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour avoir les dernières nouvelles de l'association.

À bientôt.

Anim'Pierry



Repas de vendanges : 10/10/25 au Château de Pierry

Karaoke : 10/01/26 au Domaine Miltat



Tous responsables



Source : Service d'information du
Gouvernement

Pourquoi un guide pour faire face aux
risques majeurs ?

Tempêtes, inondations, cyberattaques,
crises sanitaires ou encore conflits
armés : notre société est confrontée à
une multiplication des menaces.

Publié par le Gouvernement, un guide,
intitulé « Tous responsables », détaille
de façon claire et concrète :

- les risques existants en France et
comment s'y préparer,
- les bons réflexes à adopter en cas
d'alerte,
- comment se mobiliser pour
contribuer à la sécurité de tous.

<https://www.info.gouv.fr/actualite/tous-responsables-un-guide-pour-mieux-faire-face-aux-risques>

TOUS RESPONSABLES FACE AUX RISQUES, AGISSONS.

BIEN PRÉPARÉS

PRÉPAREZ-VOUS À FAIRE FACE : vous et vos proches pourriez être amenés à faire face à une situation dans laquelle le fonctionnement ordinaire de la société serait perturbé (inondation, tempête, cyberattaque, etc.).

- **Constituez** un kit d'urgence.
- **Suivez trois priorités** : boire et manger, avoir chaud et se soigner.
- **Communiquez** avec vos proches et construisez une communauté d'entraide et de solidarité.
- **Formez-vous** aux premiers secours et apprenez à prodiguer des soins d'urgence.

BIEN PROTÉGÉS

INFORMEZ-VOUS sur les risques et les menaces et sur les comportements à adopter pour y faire face.

- **Soyez prêts** à faire face aux risques naturels, sanitaires, technologiques et industriels.
- **Soyez prêts** à faire face aux menaces de cyberattaque, terroriste, et en lien avec un engagement majeur de nos forces armées en dehors du territoire national.
- **Résistez** aux rumeurs et à la désinformation.
- **Reconnaissez et écoutez** les signaux d'alerte.
- **Apprenez** les numéros d'urgence.

TOUS ENGAGÉS

MOBILISEZ-VOUS en rejoignant les réserves et dispositifs de volontariat :

- en tant que **réserviste ou volontaire** ;
- au service d'une **association agréée de sécurité civile** ;
- au service des forces armées et de **sécurité intérieure**.

! Notre société doit s'adapter pour être plus forte : découvrez comment vous préparer à faire face à un risque, quelle qu'en soit l'origine sur [info.gouv.fr/risques](https://www.info.gouv.fr/risques)



ENQUÊTE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

du 15 janvier au 14 février 2026



Si vous devez vous absenter pendant cette période de collecte de données, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de la Mairie de PIERRY.

La procédure de recensement s'effectue en priorité par internet. Vous avez toutes et tous été destinataires d'un avis général suivi d'un second contenant vos codes de connexion pour accomplir les démarches sur le site internet :

le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez le faire, nos agents recenseurs viendront à votre rencontre.

Chacun d'entre eux a une carte permettant de l'identifier et qu'ils devront présenter en cas de visite à votre domicile. La copie de ces cartes se trouve sur le site **pierry.fr**

Aucune autre personne n'est habilitée à collecter les données du recensement de la population.

Merci d'avance pour l'accueil que vous voudrez bien leur réserver.

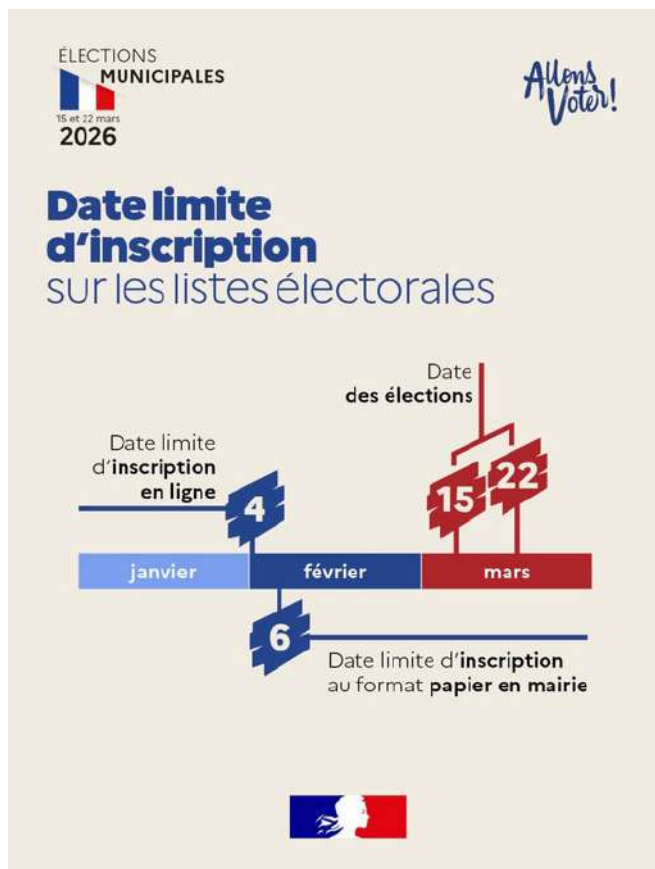


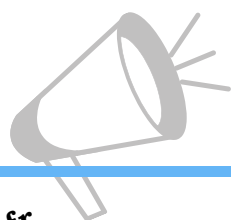
DATES A RETENIR

Dimanche 8 février 2026 : Repas des Anciens

Dimanche 15 mars 2026 : Élections municipales, 1er tour

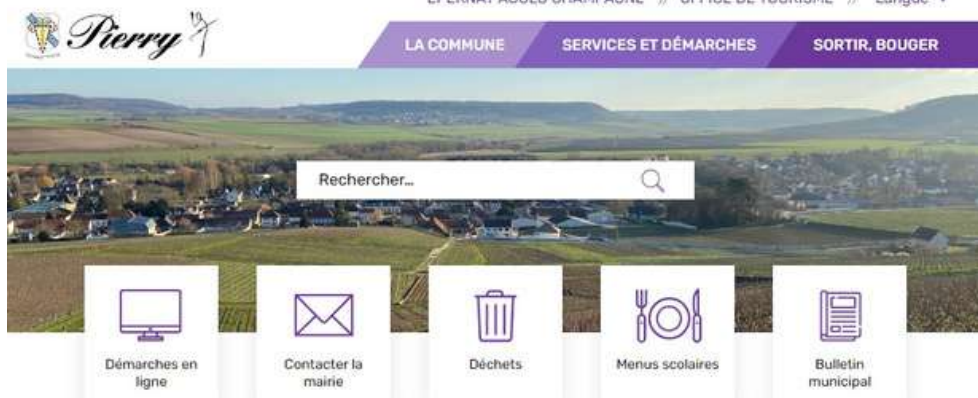
Dimanche 22 mars 2026 : Élections municipales, 2ème tour





NOTRE SITE INTERNET

ÉPERNAY AGGLO CHAMPAGNE // OFFICE DE TOURISME // Langue ▼



Une nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

À NOTER QUE

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES HORAIRES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

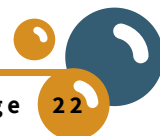
Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

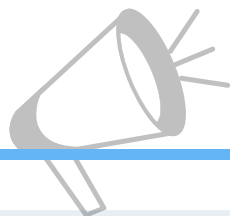
- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
 - Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés
- Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr
- Les missions principales
 - L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
 - L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
 - L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
 - La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
 - L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires





ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY



Du 1er novembre au 31 mars

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 17h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 17h

Dimanche de 9h à 12h

Du 1er avril au 30 juin

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 18h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h

Dimanche de 9h à 12h



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

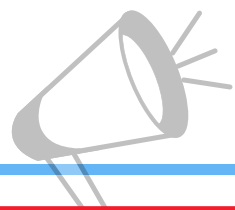
Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





Attention: Nouveau site

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (03 26 54 03 15).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques : <https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.



Les prochaines élections ayant lieu en mars, c'est la dernière publication que nous faisons au titre de la liste « Unis pour Pierry »

Nous avons donc été élu en novembre 2020 sur la liste « Unis pour Pierry » et avons assumé avec conviction notre rôle de conseiller municipal d'opposition.

Nous ne ferons pas le bilan des actions de la majorité, car d'une part nous l'avons déjà abordé sur notre dernière publication et d'autre part les réseaux sociaux s'en sont déjà fait écho.

Durant tout le mandat, nous avons agi avec un seul objectif : contribuer au bien-être des habitants et à l'intérêt général, dans un esprit constructif et respectueux et avons toujours apporté un soutien aux initiatives bénéfiques pour la commune et bien sûr ses habitants.

Nous avons travaillé avec sérieux surtout au sein des commissions, car la répartition des sièges au sein du conseil municipal a limité voire annihilé notre capacité à influencer sur les décisions. Le mode de scrutin a fait que nous n'avons obtenu que 3 sièges sur 15 alors que seulement 5 voix nous séparaient lors du vote, soit presque une égalité !

Ce mandat fut marqué par notre engagement, mais aussi par une profonde déception : celle de ne pas avoir été entendus ni reconnus. Malgré tout, nous avons agi avec conviction pour vous. Au jour où nous écrivons ce texte, soit le 13 janvier, nous sommes encore en réflexion sur notre positionnement pour les prochaines élections municipales, mais fort probablement que le jour où vous lirez ce bulletin, tout sera rendu public.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus. Ensemble, sous quelque forme que ce soit, nous continuerons à faire vivre notre beau village.

Les élus de la liste « Unis pour Pierry »

Alain Gallois – Éric Lavy – Jean- Louis Richard



**Décès**

Anne-Marie DURAND
le 9 octobre 2025

Jacques LEFÈVRE
le 7 décembre 2025

Nouvelle adresse mail de la mairie :

mairie@pierry.fr

Concerts de Noël

Depuis plusieurs années les concerts de Noël en parallèle de l'exposition des crèches connaissent un vif succès. Cette année encore le public a répondu présent et en nombre. L'ensemble vocal Mosaïque, la chorale Bubble Gum et l'Harmonie de Magenta ont offert un programme varié et de qualité.



**Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :**

112 APPEL URGENCES EUROPÉEN

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

**114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)**

115 : Accueil sans abri

119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde

118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde

3977 : Contre maltraitance personnes âgées

3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)

03.26.56.96.60: Police d'Épernay

**Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry - 51530